



L'Océan, 40 ans après Montego bay : et maintenant ?

Les acteurs du droit de la mer face aux défis du 21^e siècle



Amphithéâtre Foch, École militaire
1 place Joffre
75007 Paris



Lundi
05/12/2022
14h30-18h30



entrée gratuite
inscription obligatoire
[cliquez ici](#)

programme

ACCUEIL

Alain Bovis, Président de l'Académie de Marine

INTRODUCTION

Didier Lallement, Secrétaire général de la Mer

I. LA CONVENTION DANS UNE APPROCHE REGALIEENNE : LA NOUVELLE GEOGRAPHIE DE L'OCEAN

Présentation et modération : Serge Segura, ancien ambassadeur, membre de l'Académie de Marine

L'interprétation territoriale de la Convention

Sandrine Barbier, Directrice adjointe, Direction juridique du ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

Le patrimoine commun de l'humanité, facteur déterminant de la géographie de l'océan ?

Elie Jarmache, Membre de la commission juridique et technique de de l'Autorité internationale des fonds marins (AIFM)

Au cœur de la fabrique du droit de la mer

Olivier Guyonvarch, Représentant permanent auprès de l'AIFM, Ambassadeur de France en Jamaïque

Le pavillon, obstacle à la sûreté des mers ?

Thierry Duchesne, Commissaire général de la Marine (2s), Fondation méditerranéenne d'études stratégiques

Echanges avec la salle et pause.

II. LA CONVENTION ET L'UTILISATION DURABLE DE L'OCEAN

Présentation et modération : Jean-Louis Fillon, Président de la section droit et économie de l'Académie de Marine, délégué général de l'Institut français de la mer.

La Convention et les sciences de la mer

François Houllier, Président directeur général de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER)

La Convention et la prévention des pollutions de l'océan

Vincent Denamur, Sous-directeur du sauvetage, de la navigation et du contrôle – Direction générale des affaires maritimes, des pêches et de l'aquaculture.

La Convention et les outils de protection de la biodiversité

Julien Rochette, Directeur du programme océan à l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI)

La Convention, moteur de l'économie bleue ?

Pierre Karleskind, Député européen

Echanges avec la salle

LA FRANCE, FORCE DE PROPOSITION INTERNATIONALE : DU ONE OCEAN SUMMIT A L'ACCUEIL AVEC LE COSTA-RICA DE LA CONFERENCE OCEAN DES NATIONS UNIES EN 2025

Olivier Poivre d'Arvor, Ambassadeur chargé des pôles et des enjeux maritimes, envoyé spécial du Président de la République pour la Conférence Océan des Nations Unies

SYNTHESE DES DISCUSSIONS

Eudes Riblier, Président de l'Institut français de la mer

CONCLUSIONS

Hervé Berville, Secrétaire d'État auprès de la Première ministre, chargé de la Mer

avec la participation du CESM et de l'IDDRI

